



# **LA GESTION DES FONDS PUBLICS ET PRIMES**

---

**Octobre 2013**

La gestion des fonds publics, c'est-à-dire des sommes recouvrées dans le cadre :

- des amendes transactionnelles et des recettes de métrologie du Commerce Intérieur,
- et de la perception des redevances des véhicules ou du PVI (en cours de règlement depuis août 2013) pour le Commerce Extérieur,

s'effectue selon dans une entière transparence dans le traitement d'une part, puisqu'il n'y pas plus de manipulation d'espèces par les agents, qui appliquent un protocole précis de recouvrement, mais aussi dans la répartition des montants récoltés du Commerce Intérieur et du Commerce Extérieur.

En 2012, concernant les recettes des deux premiers trimestres de cette année-là, les montants étaient essentiellement dus au fait que :

**Pour le Commerce Intérieur, on avait enregistré :**

- le recouvrement d'une amende transactionnelle de 200 000 000 fcfa versé d'un coup par un seul opérateur. Il s'agit d'un fait très inhabituel.
- et les recettes de toute la campagne de métrologie qui a rapport 300 000 000 fcfa pour le 2eme trimestre

**Pour le Commerce Extérieur, on avait enregistré :**

- la perception de toutes les redevances des véhicules usagés stockés pendant la crise post-électorale, permettant une hausse les deux premiers trimestres 2012.

De manière objective et rationnelle, cela signifie que nos recettes actuelles doivent être comparées à celles de 2012 par rapport aux deux derniers trimestres. Et à ce niveau :

- nous sommes en hausse de 100 % au niveau du Commerce Intérieur pour le 3ème trimestre et de 344 % pour le 4eme trimestre, sauf erreur ou omission
- nous sommes en hausse de 4 % au niveau du Commerce Extérieur pour le 1er trimestre 2013 par rapport aux deux précédents trimestres et de 3 % pour le 2ème trimestre 2013

**Tableau récapitulatif des primes à ce jour**

<b>REGIE DE L'EXPANSION COMMERCIALE</b>	<b>PERIODE</b>		<b>DIFFERENCE</b>	<b>POURCENTAGE %</b>	<b>OBSERVATION</b>
	4EME TRIMESTRE 2012	106 576 000			
	1ER TRIMESTRE 2013	111 735 663	5 159 663	4,84	hausse
	2EME TRIMESTRE 2013	110 418 428	3 842 428	3,64	hausse
	3EME TRIMESTRE 2013	139 516 072	32 940 072	30,91	hausse
	<b>TOTAL</b>	<b>468 246 163</b>			
<b>REGIE DU COMMERCE INTERIEUR</b>	<b>PERIODE</b>		<b>DIFFERENCE</b>	<b>POURCENTAGE %</b>	<b>OBSERVATION</b>
	4EME TRIMESTRE 2012	11 202 000			
	1ER TRIMESTRE 2013	38 954 000	27 752 000	347,74	hausse
	2EME TRIMESTRE 2013	33 450 000	22 248 000	298,60	hausse
	3EME TRIMESTRE 2013	49 980 000	38 778 000	446,17	hausse
	<b>TOTAL</b>	<b>133 586 000</b>			

Ces résultats, qui sont à porter au mérite des agents, sont à saluer et ont donc été redistribués de manière équitable, tout en tenant compte du fait que la Mutuelle, qui regroupe l'ensemble des agents du ministère, devait également être soutenue. La répartition des fonds a été équitable et transparente, mais également la plus inclusive possible au niveau social.

Concernant la Mutuelle, il est important de signaler que depuis 2013, une partie des primes de cabinet est reversée à la Direction des Affaires Financière pour le Fonds de Garantie à mettre en place par la Mutuelle.

